

Communiqué d'information pour l'ensemble des acteurs du territoire

Activités nordiques dans les Plaines Brûlées

A l'initiative de Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme, une nouvelle réunion s'est tenue ce jour en Préfecture associant la famille ROCHER, propriétaire des parcelles concernées, Lionel GAY, Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy, Michel BABUT, Maire de Chastreix, et Serge TEILLOT, représentant du collectif « Touche pas à mon Sancy ».

Une solution de court terme a été trouvée, permettant l'accès des activités nordiques cet Hiver conformément à la proposition et à la délibération prise par la Commune de Chastreix en Novembre 2024.

Pour l'avenir, le Préfet a proposé la mise en place de la procédure pour reconnaître officiellement l'existence d'une servitude permettant les activités nature d'hiver et d'été.

La Communauté de Communes du Massif du Sancy va désormais tout mettre en œuvre pour permettre la mise en place des équipements nécessaires à la pratique des activités d'Hiver dès les prochaines chutes de neige et pour la fin de la saison.

Au Mont-Dore, le 17 Janvier 2025

Le Président de la Communauté de Communes Du Massif du Sancy, Lionel GAY Le Maire de la Commune de Chastreix, Michel BABUT